

Réf: Dossier 217740

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASSATA TRADING »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan, Anyama, Ahoue
S/P Brofodoume, Lot 533, Ilot 81, Lot 81, Ilot 533

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSATA TRADING »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire : Commerce général; Distribution ; Location ; Import – Export ; Restauration ; Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan, Anyama, Ahoue
S/P Brofodoume, Lot 533, Ilot 81, Lot 81, Ilot 533

Dirigeant(s) Mme WANNESON EPSE MARIEN ASSATA
DIAKITE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03080 du 01/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39624/GTCA/RC/2023 du 01/06/2023

